

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

(SECTION DE BÉZIERS)

RAPPORT ANNUEL

PRÉSENTÉ PAR

M. François ALICOT

SECRÉTAIRE DE LA SECTION

A LA SÉANCE DU 9 JANVIER 1900

BÉZIERS

IMPRIMERIE J. - B. PERDRAUT

Rue Tivoli 9 (angle de la rue Solférino)

1900

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

(SECTION DE BÉZIERS)

RAPPORT ANNUEL

PRÉSENTÉ PAR

M. François ALICOT

SECRÉTAIRE DE LA SECTION

A LA SÉANCE DU 9 JANVIER 1900

CHERS COLLÈGUES,

Il y aura un an, dans quelques jours, qu'une section de la Ligue Française pour la Défense des Droits de l'Homme et du Citoyen fut fondée à Béziers.

Ce n'est pas sans un vif sentiment de fierté que nous avons vu sortir des dissidences locales cette association vraiment forte et unie où communient en une même pensée de liberté, de justice et de vérité, tous les groupements politiques de notre ville si ardemment républicaine.

Déjà, cet accord s'était fait à l'occasion du meeting de protestation contre la mise en jugement de l'héroïque lieutenant-colonel Picquart et, grâce à lui, nous assistâmes à la déroute lamentable de cette alliance hybride de pseudo-révolutionnaires en gémissement devant le toupet du scélérat Rochefort et des tenants du trône et de l'autel.

Ce meeting fut d'un bienfait inestimable. Encore qu'il nous permit de connaître et d'aimer nos éminents collègues Francis de Pressencé et Delpech, de jeter courageusement à l'opinion trompée le cri de notre conscience en faveur du martyr de l'île du Diable et de l'admirable artisan de la Revision, il provoqua la réunion de tous les citoyens qui pensent qu'une injustice flagrante, reconnue et maintenue, serait la ruine de la République à l'intérieur et l'amoindrissement de la France auprès des nations étrangères.

Chose curieuse et consolante à la fois, alors que partout l'on annonçait la mort des principes, la décadence de l'esprit public, les citoyens militants, ceux que l'on appelait communément et peut être aussi avec une pointe de dérision et de scepticisme, les « hommes de principes », se trouvèrent-là réunis pour affirmer la force de l'idée et leur foi en une République meilleure, plus vertueuse, où la justice ne sera pas bannie, l'innocence écrasée, la trahison et le faux glorifiés ; les ministres coupables impunis.

Nous vîmes aussi venir à nous tous ceux qui, non inféodés aux groupes des partis, avaient soigneusement caché au fond de leur âme, dans leur isolement pendant l'orage, la flamme vacillante de la justice, et nous fûmes étonnés de nous compter, malgré cette sorte de régime de terreur qui sévissait en ce moment sur toute la France, si nombreux, si divers et si disposés au combat.

Ainsi, grâce à l'élite de notre ville, aux intellectuels, grâce surtout à nos amis du Groupe Radical, du Parti Ouvrier, de la Ligue Socialiste et de la Loge maçonnique, qui donnèrent spontanément et d'un même cœur leur concours désintéressé, la section fut fondée. On peut même dire que cette section fut créée d'un seul jet, d'une

seule coulée. Du jour au lendemain elle eut ses cadres formés et bien remplis. Cela est si vrai que, à part de rares exceptions, à part quelques régularisations de signatures, devrais-je dire plutôt, notre section n'a pas vu ses rangs s'augmenter de nouvelles et nombreuses recrues. Sa force est restée la même. Et nous pouvons dire, sans jactance, que dans ces derniers mois elle fut le vrai guide de l'opinion biterroise et qu'au milieu des désertions anonymes et des coupables désintéressements, dont hélas notre cité ne fut pas exempte, et où faillit sombrer la conscience française, Béziers resta, grâce à elle, fidèle aux traditions révolutionnaires et fidèle à son propre passé.

Mais j'ai hâte, mes chers collègues, de vous dire qu'elle a été la besogne que nous avons accomplie en commun.

Définitivement fondée le 18 février, notre section protesta, dès le 21 de ce mois, avec énergie, contre l'indigne projet de dessaisissement de la Chambre criminelle. Sa résolution, envoyée à nos sénateurs, fut appuyée par eux.

En mars elle adhère au comité de souscription fondé pour propager la vérité. Elle envoie, en deux parts, les 11 et 30 avril, 168 francs à ce comité. Notre liste de souscriptions est très édifiante. Vous verrez qu'alors que les fonds recueillis par la *Libre-Parole* sont constitués par des sommes relativement importantes pour la glorification du faux et du crime, vous verrez, dis-je, qu'elle contient presque exclusivement l'obole de l'ouvrier, l'obole du pauvre. Et ce n'est pas la moindre satisfaction que nous ayons éprouvée de voir ces braves gens réduire sur leur gain journalier la part qu'ils sacrifiaient généreusement ensuite à leur amour pour la justice et pour l'innocence opprimée.

Le 16 avril, M. Jaurès étant retenu à Paris, nous organisons avec le précieux concours de notre collègue, M. Bouglé, maître de conférences à la chaire de philosophie de Montpellier, une réunion publique sur « *l'Armée et la Démocratie* », afin d'associer les citoyens des communes rurales à notre propagande.

En avril et mai, protestations réitérées contre les poursuites ordonnées par le ministère Dupuy contre notre comité directeur et contre la radiation d'Emile Zola du Touring Club.

Le 3 juin, la section, en permanence, apprend l'arrêt de la Cour suprême cassant le jugement du conseil de guerre de 1894, dénonçant les graves présomptions d'innocence en faveur du capitaine Dreyfus. Aussitôt elle envoie des télégrammes de félicitations à MM. Trarieux, Brisson, Zola, Scheurer-Kestner et à M^{me} Alfred Dreyfus.

Le 10 juin, elle félicite par dépêche le colonel Picquart, mis en liberté provisoire

Le 12, nos collègues de la section de Nîmes organisent un banquet en l'honneur de Bernard Lazare, le premier artisan de la Revision, et sous la présidence d'honneur de Picquart. En l'absence des délégués, MM. Fourestier et Pascal, votre secrétaire représente les ligueurs biterrois à cette fête.

Le 15 juin, députation de MM. Couderc et Cazes à l'assemblée générale tenue à Paris

Le 5 juillet, adhésion à la pétition contre les Jésuites, lancée par le journal le *Siècle*.

Le 13 juillet au soir, la section organise un punch en l'honneur de la prise de la Bastille et provoque une fois encore, en présence du danger réactionnaire, l'union de toutes les fractions du parti républicain.

Dans le même mois elle adhère au rapport de

M. Joseph Reinach sur le cas de cinq détenus des Iles du Salut, victimes des lois scélérates.

Le 8 août, M^r Labori tombe sous la balle d'un assassin d'état-major. La section, violemment indignée, fidèle interprète de la population biterroise, renouvelle ses sympathies à M^r Labori et au capitaine Dreyfus.

Le 30 septembre, protestation contre les congrégations non autorisées et en particulier contre des Franciscains de notre ville

Le même jour elle refuse d'accepter l'iniquité commise à Rennes par la condamnation de Dreyfus et de considérer la grâce accordée au condamné comme la solution définitive d'une affaire dans laquelle ont été impudemment et impunément violés les principes du droit et de la justice. Elle décide en outre de continuer la lutte pour la réhabilitation entière de Dreyfus et la punition des faussaires.

Le 28 novembre, elle proteste contre le projet d'amnistie et adopte une résolution demandant la laïcisation des établissements hospitaliers et de bienfaisance de notre ville. Elle demande ensuite une enquête sévère sur des actes d'exploitation et de violences qui se seraient exercés contre la population nègre du Soudan, sous les plis du drapeau français, et des mesures énergiques pour en prévenir le retour.

Enfin le 1^{er} décembre elle adhère, par sa souscription, au projet d'érection d'un monument à Scheurer-Kestner.

Reste maintenant à vous donner des renseignements sur la situation financière.

Les recettes se sont élevées au chiffre total de 680 fr. 55.

Les dépenses à 682 fr. 85.

Il y a donc un excédent de dépenses de 2 fr. 30.

MES CHERS COLLÈGUES,

Je ne saurais trop insister, à la suite de ce rapport, sur le rôle important qu'a joué notre section et sur celui qu'elle est encore appelée à tenir.

La Ligue des Droits de l'Homme, en effet, n'a pas été seulement créée pour la seule revision du procès Dreyfus, elle a aussi pour but de mener une campagne vigoureuse contre tous les jugements iniques qui pourront lui être signalés et de s'associer à toutes les œuvres de relèvement social.

Déjà, en ce qui nous concerne particulièrement, nous nous sommes intéressés à deux jeunes gens condamnés à des peines corporelles pour une pure gaminerie qui avait le tort de rappeler les attentats anarchistes, et à celui de citoyens inscrits, par un abus incompréhensible, sur ces listes de suspects que nous ont léguées les lois scélérates.

Nous ne saurions trop persister dans cette voie. Il faut que nous sachions aussi que l'affaire Dreyfus, ce fruit ignoble de l'antisémitisme et de la barbarie, a révélé un mal immense, et que nous devons diriger tous nos efforts, de longues années d'efforts incessants, pour l'enrayer et pour répandre et faire aimer les principes de tolérance et de liberté qui sont l'essence même de la démocratie.

Il importe ensuite d'éviter un autre danger. Nous ne devons pas, en effet, retirés sous la tente, croire notre mission terminée parce que le capitaine Dreyfus, à la cause de qui nous devons cependant nous acharner, aura eu toutes les satisfactions qu'exigent son honneur ravi, et nous constituer en une sorte de société d'admiration mutuelle.

Non, il faut au contraire persister dans notre

première attitude, faire acte de militants et voler au combat chaque fois que l'occasion nous l'offrira.

Ainsi agissant, ainsi nous tenant dans la sphère sereine des idées, en dehors des zizanies locales, nous resterons ce parti fort de défense et d'avant-garde républicaine où communient et communieront encore en une même pensée de liberté et de justice toutes les fractions jusqu'ici dissidentes de la démocratie biterroise.
